

**Séance du Vendredi 8 mai 2026**

Date de la convocation : 21/04/2026

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 13

Votants : 15

Présents : Mmes Sandra ARSIVAUD, Claire-Marie BIGEAYE, Patricia LEPINE, Hanna OCHSENBEIN, Josette RAIMON, Martine SCHEID, Chantal SUBRA.

MM. Lionel DAMESTOY, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Olivier LANERES, Dominique MOREL, Eric THICKETT.

Pouvoirs : M. Eric FAUCHER à M. Eric THICKETT

Mme Béatrice PEREIRA à Mme Josette RAIMON

Absents excusés : MM. Damien BREAU, Patrick RAMOS et Gérard VILATTE.

Absents : Mme Andrée JOUSSEAUME.

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-six, le huit mai à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

**Délibération n°1 Election de la Rosière 2026**

Madame le Maire rappelle l'origine de la tradition de « la Rosière », instaurée par le testament de Monsieur Pierre EVEN, en présence de 5 jeunes du Conseil Municipal des Enfants (Cassandre, Doryan, Joachim, Juliette et Lily)

La gestion du legs de Pierre EVEN est faite dans la pure tradition :

- un tiers est consacré à l'école, inclus dans le financement des projets de l'école,
- un tiers pour le Club des Aînés, inclus dans le financement du repas annuel,
- un tiers pour la Rosière. La première Rosière a été élue en 1881.

4 jeunes filles pouvant être rosière étaient présentes :

- Charlotte BOUIN née le 21/10/2007
- Morgane BRARD née le 25/10/2007
- Julie CASTREC née le 14/04/2008
- Lise DUPUY née le 22/06/2007

3 ont fait acte de candidature pour être rosière : Charlotte BOUIN, Morgane BRARD et Julie CASTREC.

Chaque Demoiselle ayant exposé ses motivations, les 4 Demoiselles ont participé au vote.

- Charlotte BOUIN née le 21/10/2007 (électrice et candidate)
- Morgane BRARD née le 25/10/2007 (électrice et candidate)
- Julie CASTREC née le 14/04/2008 (électrice et candidate)
- Lise DUPUY née le 22/06/2007 (électrice)

Dès le 1<sup>er</sup> tour de scrutin, les résultats ont été les suivants :

- Charlotte BOUIN 2 voix sur 4
- Morgane BRARD 1 voix sur 4
- Julie CASTREC 1 voix sur 4

Mademoiselle Charlotte BOUIN est donc élue « Rosière 2026 » et Mesdemoiselles Morgane BRARD et Julie CASTREC ont été élues demoiselles d'honneur.

A l'unanimité le Conseil Municipal entérine l'élection de Mademoiselle Charlotte BOUIN en tant que Rosière 2026.

La Rosière 2026 sera couronnée pour la Fête de la Rosière le 20 juin 2026.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.***